

**Journée d'étude à l'université M'hamed Bougara-Boumerdes sous le thème : « L'innovation entre la pratique et la nécessité dans les entreprises algériennes »,
le 24 Avril 2018.**

**Innovation et compétitivité
des entreprises algériennes, le rôle central de l'État**

Lounes Houda

Maitre de conférences à l'université de Boumerdes

h.lounes@univ-boumerdes.dz

Résumé : cette recherche a pour objectif de mettre en exergue le rôle de l'État dans la mise en place des institutions destinées à fédérer les innovations, élément fondamental de la compétitivité des entreprises. À partir de l'examen des indicateurs de la compétitivité et de l'innovation en Algérie, nous analyserons les efforts salutaires consentis par l'État, et les entraves qu'il y a lieu d'éradiquer dans l'extrême urgence afin de permettre l'éclosion de la créativité et l'épanouissement de la compétitivité.

Mots clés : Innovation, Compétitivité, Entreprise, Connaissances.

Abstract: This research aims to discuss the role of the state in setting up the institutions able to federate innovation, which is a fundamental element of business competitiveness. According to international indicators of competitiveness and innovation concerning Algeria, we will analyze the salutary efforts made by the state, and the obstacles, which it is necessary to eradicate as soon as possible in order to allow the flourishing of creativity and the emergence of competitiveness.

Keywords: Innovation, Competitiveness, Firm, Knowledge.

Introduction :

À l'ère où l'économie de la connaissance se substitue à l'économie industrielle, où on assiste à l'intégration des connaissances dans des logiques productives et où innovation et créativité sont les maîtres mots de la compétitivité, l'État est dans l'obligation de mettre en place les mécanismes permettant la connectivité entre tous les acteurs impliqués dans la production de la connaissance et du savoir.

L'innovation se définit par l'action des entreprises cherchant à exploiter diverses opportunités dans un environnement contraignant et/ou incitatif et auquel elles doivent répondre par l'innovation. La compétitivité est le processus résultant de cette innovation et qu'il faut préserver grâce notamment à une innovation soutenue et continue.

L'entreprise algérienne qui exerce au sein d'une économie ressemblant peu ou prou à l'économie de marché, affronte d'énormes entraves pour innover et devenir compétitive. La politique de la recherche établie par l'État est relativement récente, ses effets escomptés sur l'économie ne sont pas si conséquents. Le but de la recherche est de cerner comment l'État peut-il contribuer à l'essor de l'innovation et de la compétitivité de ses entreprises et d'analyser par la suite la politique poursuivie par l'Algérie. La problématique de la recherche peut être formulée comme suit : quelles sont les actions engagées par les pays développés pour mettre en place une politique efficace de l'innovation à même de favoriser la compétitivité des entreprises ? Et qu'en est-il du contexte algérien ?

Nous allons définir l'économie de la connaissance, et l'innovation comme un marché devant être régulé par l'État et ressortir son rôle central. Ensuite à partir de l'examen des indicateurs de l'innovation tels qu'établis par les instances internationales, nous discuterons de l'impasse de l'innovation en Algérie. De même pour la compétitivité des entreprises qui n'est que le reflet de la compétitivité de leur économie à l'échelle mondiale, la lecture des indicateurs en la matière nous fera ressortir les plus éminentes entraves à la compétitivité des entreprises algériennes.

1- L'économie de la connaissance :

Comme conséquence ultime à la mondialisation et à la révolution technologique, l'économie de la connaissance se définit par le niveau élevé, voire même spectaculaire de l'investissement consacré à l'éducation, la formation, la recherche et le développement, les NTIC et les systèmes

d'information (Foray, 2001). Elle requiert la réunion de quatre facteurs identifiés par la Banque mondiale :

- Un régime politique encourageant la création et l'utilisation efficace des connaissances ;
- Un système d'enseignement et de formation des individus capables de créer et d'utiliser des connaissances ;
- Un système d'innovation composé de réseaux d'entreprises, centres de recherche, universités capables d'adapter les connaissances mondiales aux besoins locaux ;
- Un système d'information dynamique permettant un partage efficace des données.

Dans cette économie, les individus aspirent à disposer d'« *un apprentissage à vie* », un processus qui requiert une refonte du mode habituel de répartition de l'apprentissage, l'enseignement initial précédant l'entrée dans la vie active doit être plus court en faveur d'une formation continue à répétition. Et les entreprises sont qualifiées d'« *apprenantes* », elles investissent dans l'actualisation permanente des compétences de leurs salariés. L'activité professionnelle se compose toujours de processus simultanés d'apprentissage et de travail productif, les diplômés doivent se former eux-mêmes durant toute leur vie¹.

Les petites et moyennes entreprises sont les principaux moteurs de la croissance dans une économie de la connaissance, tout comme l'ont été les grandes entreprises dans l'économie industrielle. À travers leur contribution dans le PIB de leur pays, la richesse créée en termes d'emploi, de produits ou de systèmes innovants.....les PME représentent l'épine dorsale de tout système économique orienté vers le développement.

C'est ainsi qu'on assiste partout dans le monde à la prolifération des programmes de création d'entreprises. Les gouvernements mettent en place les structures adéquates pour fédérer les multiples idées innovantes et les concrétiser en projets fiables.

2- L'innovation comme caution à la compétitivité :

La pérennité tout comme la prospérité de toute entreprise nécessitent que soit réuni quatre éléments substantiels : une stratégie fiable, une gouvernance

¹ H. Lounes, « Essai de définition d'un modèle de contrôle de la formation universitaire », Thèse de doctorat en sciences de gestion, École Supérieure du Commerce, Alger, 2017, p. 109

efficace, une innovation continue et l'esprit d'entreprise qui instaure le climat fertile, propice à la traduction des idées nouvelles en succès commercial².

L'environnement favorable avec tout ce qu'il implique comme réglementation souple, réseaux d'affaires, marché dynamique, moyens logistiques.... contribue amplement à l'essor des entreprises particulièrement dans tout ce qui a trait à l'innovation.

2-1- L'innovation comme un marché : Certains économistes considèrent l'innovation comme un marché rapprochant l'offre émanant de multiples acteurs : jeunes innovateurs à la recherche de financement, universités, centre de recherche spécialisé,.... et la demande formulé par les grandes entreprises, les organismes de promotion et de financement des petites entreprises ou les entrepreneurs à la quête de projets innovants. Et comme tout marché doit impérativement être régulé sinon surveillé par l'État, les économies les plus compétitives sont celles qui ont bénéficié d'un cadre réglementaire régissant l'émission, l'échange, et l'exploitation de la connaissance.

L'État doit mettre en place les institutions qui garantissent des interactions de qualité entre l'offre et la demande de l'innovation et par conséquent un apprentissage efficace. Ces institutions englobent les règles sociales, les normes culturelles qui influencent les comportements, les standards communs de communication qui permettent de conserver et de véhiculer la connaissance. Elles doivent être régulées par l'État afin de réduire l'incertitude, limiter la confrontation des intérêts des acteurs et encadrer l'effort collectif et coopératif. Il ne faut pas comprendre par institutions un agent ou une organisation mais plutôt un environnement ou un système complexe dans lequel l'innovation est créée. Elles ne sont pas statiques mais évolutives afin de s'adapter aux changements d'un environnement incertain et complexe³. Une agence gouvernementale, une loi, un système d'information, une formation à l'université, un centre de recherche, une association....., tels sont les éléments composant ces institutions.

2-1- Le rôle de l'État : à partir de l'examen des expériences des pays développés, nous pouvons recenser six principales actions entreprises dans le but de catalyser l'innovation et rehausser la compétitivité des entreprises :

² M. Drabenstott , « Universités, innovation et développement régional : l'expérience américaine », Politique et gestion de l'enseignement supérieur, OCDE, Vol 20, n°2, 2008, p.55.

³ I. Mancer, « L'entreprise algérienne et l'innovation : un essai d'analyse », Les Cahiers du CREAD n°98-99 /2011-2012, p. 36

1- *La planification de programme national de recherche* dont la réalisation s'effectuera sur le long terme. Avec la concertation des entreprises économiques, la communauté scientifique, les experts avérés dans tous les domaines, l'État établit en premier lieu ses besoins en matière de recherche. Trois éléments déterminent ces besoins, ses ressources propres, ses dépendances envers les pays étrangers et qu'il faut réduire ainsi que les créneaux sur lesquels le pays détient un avantage compétitif. Le programme doit être décliné par la suite en objectifs chiffrés et mesurables assortis des actions à accomplir et des moyens alloués et attribués aux acteurs impliqués. Le programme inclura les procédures de son évaluation en cours d'exécution afin d'apporter les correctifs nécessaires.

2- *La création des zones économiques fondées sur la connaissance.* Les États-Unis, en particulier, continuent d'être considérés comme les plus énergiques créateurs et représentent un modèle que les entreprises comme les gouvernements, désireux de reproduire ses miracles, ne cessent d'imiter. On peut citer la *Silicon Valley* et la baie de San Francisco pour les technologies de l'information, San Diego pour les communications et Boston pour les biotechnologies⁴. Étant convaincu que l'avenir du pays dépend d'un investissement massif dans la haute technologie, les résultats de telles concentrations de la recherche par domaine, avec tout les moyens alloués et la malléabilité offerte du système administratif, financier et juridique sont spectaculaires.

3- *L'orientation des programmes de l'enseignement supérieur de toutes les disciplines vers l'entrepreneuriat.* L'étudiant ne doit plus envisager le salariat comme unique choix de carrière mais doit être amené à entreprendre, créer son entreprise. Ce qui suppose un enseignement axé sur les compétences requises pour acquérir la connaissance, l'exploiter dans la perspective d'innover ou de repérer les idées susceptibles d'être concrétisées en projets. L'innovation est le fruit d'un rapprochement entre émetteur et récepteur du savoir, et ce rapprochement n'est pas seulement géographique mais également cognitif et institutionnel. Celui qui est appelé à innover doit avoir la faculté d'interpréter efficacement les connaissances.

4- *La conversion des universités en entreprises entrepreneuriales.* Ce qui implique l'appropriation par l'université d'objectifs, autres que l'enseignement

⁴ M. Drabenstott, op.cit, p.68.

et la recherche, tels que le développement de la région et la contribution à la modernisation des entreprises économiques. Des passerelles sont généralement créées entre les laboratoires de recherches des universités et des entreprises afin de pouvoir répondre à leurs multiples besoins en termes de rénovation des systèmes de production ou de gestion.

5- *La mise en place de base de données répondant aux besoins des demandeurs de la connaissance.* Il s'agit de répertorier les innovations sous une forme consultable et accessible, les travaux éparpillés à travers les différents centres de recherche doivent être codifiés et présentés suivant une forme intelligible pour tous ceux qui n'appartiennent pas à la communauté scientifique. Or que les chercheurs ont souvent tendance à archiver leurs travaux pour les fins de financement ou dans le cadre de leurs projets spécifiques.

6- *L'organisation permanente des manifestations d'échange* par domaine scientifique réunissant tous les agents économiques impliqués dans la canalisation des connaissances, les pourvoyeurs de fonds, les entrepreneurs, les industriels, les chercheurs.....

3- L'impasse de l'innovation en Algérie :

Les initiatives entreprises en Algérie pour promouvoir l'innovation, ou pour asseoir une économie de la connaissance sont au stade embryonnaire. La loi d'orientation n°98-11 du 22 Août 98 définit de manière très rigoureuse la politique nationale de la recherche, décliné en plan annuel réalisé et évalué par l'exécutif.

3-1- Les indicateurs de l'innovation : Selon l'indice mondial d'innovation 2017 qui se base sur 81 indicateurs auprès de 127 pays, l'Algérie se classe avec un score de 24.3 points sur 100 à la 108ème place. L'indice tient compte de la qualité des universités, du nombre de publications scientifiques, H index, et la dimension internationale de dépôts de brevet. Sur les divers critères retenus, le classement est identique⁵ :

⁵ www.dgrsdt.dz

Le critère	Le score	Le classement
Les moyens mis en œuvre en matière d'innovation (inputs)	33,1	105
Les résultats (outputs)	15,6	117
L'efficacité des systèmes d'innovation et des politiques mis en œuvre	0,5	111
Les résultats en matière de connaissance et technologie	14,4	107
Les institutions	47,0	103

Beaucoup de facteurs justifient ces classements du moins logiques, entre autres, le pays consacre moins de 1% du PIB à la recherche et le développement. En raison de la contraction des ressources de l'État d'une part et la faible implication du secteur privé d'autre part. En dépit des moyens consentis par l'État et qui ont été gigantesques comme le témoigne les chiffres ci-dessous, les divers efforts accomplis par les structures de recherche qui sont très actifs, le pays occupe toujours le bas des classements à l'échelle mondiale. Car ce qui importe le plus ce n'est pas tant les structures dédiés à l'innovation mais leur production comparé aux autres pays ayant engagé les mêmes moyens. Le réseau de la recherche scientifique et qui couvre toutes les disciplines comprend actuellement⁶ :

- 29 centres de recherches,
- 12 centres de recherche et développement appartenant à des entreprises économiques dont 3 sont privées,
- 26 unités de recherche,
- 1431 laboratoires répartis sur l'ensemble des universités.
- 7 agences de recherche.
- 1 centre d'innovation et de transfert de technologie (à Sidi Abdellah, lancé en 2001) et 3 autres centres sont en cours de réalisation.
- 4 stations expérimentale et 3 en cours d'études.

Les agences chargées de la valorisation sont :

- l'Agence nationale pour le développement de la recherche universitaire (ANDRU),
- l'Agence nationale pour le développement de la recherche en santé (ANDRS),
- l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

⁶ <http://www.dgrsdt.dz> consulté le 10/03/2018

L'ANDRU a pour mission de valoriser les recherches réalisées dans le cadre des PNR (programmes nationaux de recherche), localisés au niveau des universités. L'ANDRS fait de même dans le domaine de la santé. L'ANVREDET est plus orienté vers la sphère réelle, centré sur le domaine industriel et commercial.

3-2- Déficience de l'implication du secteur privé : Le tissu industriel du pays demeure formé à 90 % de TPE (toute petite entreprise) avec 2,89 employés en moyenne (935000 entreprises recensés en 2017 employant 2,71 millions de personnes)⁷, elles sont orientées pour la plupart vers le négoce ou le service et n'ont aucune perspective de croissance. Les quelques dizaines de grandes entreprises privées et qui sont aptes à jouer un rôle dans la promotion de l'innovation n'ont jamais été impliquée de façon soutenue dans les programmes initiés par le pays à l'exception des trois plus grandes entreprises qui détiennent des centres de recherches⁸. En raison du protectionnisme exercé par l'État et qui est d'ailleurs destiné à s'estomper au vu de l'ouverture effrénée du marché, les industriels privés algériens ne perçoivent pas encore l'urgence d'intensifier les investissements en innovation. Rares sont les entreprises qui disposent de cellule de veille chargée du recueil et du traitement de l'information technologique, tous les efforts se concentrent sur la veille commerciale et concurrentielle.

Théoriquement, la compétitivité se déploie à travers trois stratégies⁹ :

- 1- le renforcement de la spécialisation qui repose sur les avantages concurrentiels préalablement acquis. Sachant qu'il est difficile sinon quasiment impossible de préserver un avantage face à des concurrents activant dans un marché mondialisé.
- 2- L'imitation des technologies et des produits importés des pays développés. Or, ce choix est très limité en raison des coûts d'imitation élevés liés aux droits de propriété. D'autant plus que les gains générés par l'imitation sont souvent volatiles, dépendant des évolutions permanentes des technologies.
- 3- L'innovation continue dans les créneaux porteurs tout en valorisant les attributs spécifiques du pays entier ou de ses différentes régions.

L'innovation donc n'est plus un choix pour les entreprises, mais une initiative qui s'impose par le contexte actuel de l'économie. Or que toutes les grandes

⁷ www.commerce.gov.dz consulté en date du 11/03/2018

⁸ Ces entreprises sont : Cevital, groupe Benhamadi, groupe Hasnaoui

⁹ S. Gacem, K. Kherbbache « Le processus d'innovation dans les PME Algériennes », Economie et Management, 2009, p. 2.

entreprises ou presque répondent déjà à une division du travail internationale, qui maintient les activités de recherche dans les pays développés, l'innovation se limite dans la mesure du possible à rehausser la qualité du produit ou moderniser les activités de production et de distribution. Actuellement, elles sont au nombre de 500, les entreprises ayant été certifiées conformément aux standards internationaux de qualité ISO¹⁰.

Et même avec la division moderne du travail, imposée par la globalisation, qui consiste à maintenir l'innovation d'un produit dans un pays, le fabriquer ou l'assembler dans un autre, les entreprises algériennes n'arrivent pas non plus à s'intégrer dans les chaînes de valeurs des multinationales à l'instar des entreprises sud asiatiques ou juste marocaines, faute de compétitivité semblables ou juste acceptables.

Néanmoins, il faut reconnaître que beaucoup de facteurs justifient leur incapacité à innover, elles exercent face à un lot permanent d'entraves de toute nature, qui embrouille leur visibilité et bride un peu leur stratégie de développement à long terme. En effet, il est admis par tous que l'environnement des affaires est marqué par l'instabilité des lois, le régime fiscal peu favorable, l'accès difficile au foncier, la lourdeur bureaucratique et l'inertie du système bancaire.

3-3- Faible implication de l'université : confrontée elle aussi à un lot quotidien de problèmes générés par le nombre démesuré des étudiants, la contraction des ressources et les soucis de l'encadrement, l'université peine à assurer efficacement ses deux missions séculaires : l'enseignement et la recherche. Certes beaucoup d'exploits sont saluables notamment en matière de recherche, mais comme souligné précédemment, deux des actions entreprises par les États pour instaurer l'innovation relève de la responsabilité de l'université.

Alors qu'en Algérie, les liens entre universités et entreprises, sont inexistantes à l'exception de quelques expériences timides¹¹, et l'accent fut tout récemment mis sur l'entrepreneuriat comme programme devant être intégré dans les cursus universitaires.

Les grandes entreprises, en plus de leur indifférence pour la recherche au sein de leurs propres structures, elles ne perçoivent pas ce que peut apporter la recherche au sein des universités comme solution aux multiples obstacles entravant la marche de l'entreprise, sur le plan technique ou managériale. Elles ne sont pas regroupées non plus en chambres d'industrie puissantes capable

¹⁰ Communiqué publié en date du 15/1/2014 dans www.leconews.com

¹¹ Il s'agit de quelques formations en masters professionnels créées à l'initiative de certaines entreprises pour répondre à leur besoins en cadres.

d'influencer sur la politique de l'enseignement supérieur, ou de coopérer avec les universités.

Quand au capital de diplômés que l'université met à la disposition des entreprises, il est frappant de constater depuis plus d'une décennie la demande explosive en sciences sociales et humaines au détriment des sciences de l'ingénieur. La raison en est l'insertion professionnelle rapide des diplômés de ces deux filières comparées aux autres, et cette insertion s'est concrétisée dans la majorité des cas par les postes de commercial ou d'enseignant dans le primaire ou le secondaire. Mais comme l'a souligné le CNES dans son rapport en 2004, il semblerait que le système éducatif a été constitué pour permettre la mobilité et l'intégration sociale et non pas pour répondre aux besoins de l'économie¹². Le décalage ne fait que s'accroître au fil des ans entre les apports de l'université et les besoins du développement du pays.

4- La compétitivité des entreprises algériennes :

Pour qu'une entreprise soit compétitive, elle doit soit avoir un produit innovant, inexistant sur le marché et répondant à des besoins réels donc visant une clientèle constante, soit saisir une opportunité, investir un marché avec une compétition faible ou inexistante. Ensuite innover en permanence pour réduire ses coûts ou améliorer sa qualité, afin de se procurer un avantage concurrentiel. Et le processus d'innovation ne peut aucunement cesser, car il y a lieu de préserver l'avantage acquis.

4-1- Les entraves à la compétitivité : La notion de compétitivité est existentielle, la survie de l'entreprise en dépend amplement. «Est compétitif ce qui survit face à la concurrence ; le produit qui se laisse distancer dans la course au progrès et l'entreprise trop lente dans l'adaptation et l'innovation risquent respectivement la disparition par liquidation ou rachat». (Reich, 1993)¹³

Le taux de mortalité des entreprises algériennes, tel que mesuré en 2017, varie entre 15 à 18 %¹⁴. En 2011 déjà, le Global Entrepreneurship Monitor avait estimé dans son rapport que la probabilité de survie des entreprises émergentes

¹² CNES, "L'économie de la connaissance en Algérie, facteur de développement: quelle stratégie pour l'Algérie?" Alger, 2004, p. 36

¹³ A. Chibani-Chih, « L'Etat compétitif : de la compétitivité des entreprises à la compétitivité des nations », Revue cahiers du POIDEX, Vol 1, n°1, 2012, p. 113.

¹⁴ www.commerce.gov.dz consulté en date du 11/03/2018

et nouvelles au-delà de trois ans et demi est de l'ordre de 0,39 %¹⁵. Actuellement cette probabilité doit être beaucoup plus moindre particulièrement avec le contexte de crise que connaît l'économie. Ceci dénote la compétitivité dérisoire des petites entreprises créées¹⁶.

L'urgence dans les vastes programmes lancés par l'état et qui ont engloutit des sommes colossales, était de doter le pays d'un tissu d'entreprises non pas dans l'objectif de diversifier l'économie, accroître sa productivité dans la perspective de réaliser l'autosuffisance, voire même d'exporter, mais plutôt dans l'objectif de créer le maximum d'emploi possible. Comme la finalité des entreprises créées étant l'absorption du chômage, l'innovation comme élément indispensable à la création d'une entreprise était quasiment absent. Rares sont les petites entreprises créées à partir d'une idée innovante, un produit ou un service inventé, alors que le coût supporté par l'État pour la création de chaque emploi et qui diffère selon les secteurs d'activités des entreprises varie entre 604 520 et 1 370 370 DA¹⁷.

Et même ces entreprises, qu'elles soient petites ou moyennes, elles sont pour la plupart familiales (souvent le comptable est la seule personne étrangère à la famille) et n'ont pas une structure interne favorable à la compétitivité. Elles ne favorisent pas une dynamique collective intérieure impliquant tous leurs employés ou extérieur afin de collaborer avec d'autres entreprises ou les milieux scientifiques, les pouvoirs de décision et de coordination sont centralisés au niveau du seul propriétaire-dirigeant¹⁸. Étant peu formé ou initié à la gestion d'une entreprise, le souci majeur de ces dirigeants demeure la gestion courante sans avoir une vision pour le long terme ou pour la croissance. Particulièrement lorsque leurs activités sont peu diversifiées, standardisées et peu intensives en connaissance. Le recours à une main d'œuvre à bon marché et peu qualifiée renforce leur compétitivité locale. Cette vision les inscrit donc dans une logique de passivité totale où la primauté est accordée au gain facile et à court terme.

4-2- Les indicateurs de la compétitivité : la compétitivité d'une entreprise ne dépend pas uniquement de facteurs relevant de la responsabilité de son détenteur, cette entreprise exerce dans un environnement national comportant un tissu complexe d'infrastructures, de services collectifs, de compétences humaines, autant de facteurs externes influant aussi sur son devenir. En plus de

¹⁵ A. Abedou, A. Bouyacoub, H. Kherbachi, « L'entrepreneuriat en Algérie, 2011, Global Entrepreneurship Monitor », Données de l'enquête GEM 2011, p.75

¹⁶ Cet indicateur n'a pas été réévalué par la suite dans les éditions du rapport ultérieures sachant que l'Algérie a été retenue pour l'étude juste une seconde fois en 2013.

¹⁷ A. Abedou, A. Bouyacoub, H. Kherbachi, op.cit, pp.75-100.

¹⁸ I. Mancier, op.cit, p 37

ses propres actions, l'État doit lui fournir le cadre propice qui permettra l'éclosion des avantages concurrentiels. La compétitivité n'a jamais été l'affaire des seules entreprises, l'État y joue un rôle central d'où la notion d' « économie compétitive » car la compétitivité des entreprises prises individuellement est à l'image de la compétitivité de leur pays à l'échelle mondiale.

D'ailleurs Porter avait reconnu le rôle de l'État comme déterminant de l'avantage concurrentiel d'une entreprise. Il a identifié 4 éléments relevant plus ou moins de sa responsabilité : la demande, les facteurs, la stratégie et la structure et les industries amont et apparentées. Et il a reconnu deux déterminants échappant à son contrôle : le hasard et la puissance publique. Le hasard comprend les phénomènes susceptibles de remodeler la structure de l'industrie et donner à une entreprise l'occasion de détrôner une autre : les guerres, l'évolution de la scène politique, les inventions ou les avancées technologiques importantes, mutation de la demande émanant des marchés étrangers¹⁹..... Quand à la puissance publique, son action joue en faveur ou contre la compétitivité des entreprises, rien que par sa réglementation ou par la demande émanant de ses institutions. En effet l'État est un gros client pour les entreprises nationales, il peut même favoriser l'émergence de toute une industrie. C'est le cas en Algérie lorsqu'un important tissu d'entreprises de bâtiment et travaux public a pu voire le jour uniquement grâce aux énormes chantiers de construction lancé par l'État.

L'indice de la compétitivité mondiale calculé pour la période 2017-2018 donne un classement plutôt défavorable à l'Algérie, la 86eme place sur 137 pays retenus. La position du pays sur les divers critères retenus est la suivante²⁰ :

¹⁹ I. Mancier, op.cit, p 37

¹⁹ M. Porter, " L'avantage concurrentiel des nations ", Inter Editions, 1993, p. 45

²⁰ The Global Competitiveness Report, 2017–2018, World Economic Forum dans www.weforum.org pp. 45-46

Le critère	Le classement
- Les institutions	88
- L'infrastructure	93
- L'environnement macro-économique	71
- Santé et système éducatif	71
- Levier de l'efficacité	102
- Enseignement supérieur et formation	92
- L'efficacité du marché des biens	129
- L'efficacité du marché du travail	133
- La modernisation du marché financier	125
- Les qualifications en matière de technologie	98
- Taille du marché	36
- Les facteurs de recherche et développement	118
- La facilité de faire des affaires	122
- L'innovation	104

L'insuffisante capacité d'innovation a été classée elle comme le 8eme facteur entravant la réalisation des affaires « *doing business* ». Les autres facteurs ainsi que leurs scores sont comme suit :

Le facteur	Le score (/20)
- L'inefficacité de la bureaucratie gouvernementale	18.9
- La corruption	12.8
- L'accès au financement	11.8
- La stabilité politique	9.4
- L'inflation	7.7
- La politique fiscale	6.1
- La régulation fiscale	5.3
- L'insuffisante capacité d'innovation	5.0
- La régulation restrictive dans le droit du travail	4.5
- La politique de change	4.4
- La défaillance de l'éthique dans le travail	4.3
- L'inadéquation des qualifications de la force du travail	3.9
- La défaillance de l'infrastructure	3.8
- L'instabilité des gouvernements	1.7
- Le crime et le vol	0.2
- La défaillance de la santé publique	0,2

L'objet de la recherche n'étant pas de débattre de tous ces facteurs mais on peut supposer sans réserves que la compétitivité des entreprises algériennes est conditionnée par le climat des affaires dans le pays. À l'examen de tous ces

critères il est inévitable que leur impact soit très négatif sur la capacité des entreprises à être compétitifs.

Conclusion :

En examinant les expériences des pays développés en la matière, nous avons recensé six principales actions engagées rigoureusement par les États afin d'accroître leur potentiel de créativité et booster la compétitivité de leurs économies. L'Algérie s'est doté certes d'une politique de l'innovation dont les grandes lignes ont été établit par la loi d'orientation sur la recherche scientifique de 1998, d'énormes moyens furent engagés, mais les indicateurs lié à l'innovation demeurent peu reluisants et qui renvoient une image plutôt désolante sur la performance du pays.

L'université ne s'implique pas suffisamment dans le développement régional, la recherche émanant de ses structures ne sert pas efficacement le tissu économique. Quand au secteur privé, seules trois grandes entreprises, appuyées par leur aisance financière, ont pu investir dans l'innovation. Les autres entreprises n'arrivent pas à surmonter les entraves de la gestion courante, et qui limitent à la fois leurs initiatives en matière d'innovation ainsi que leur compétitivité. Il est clair que la gestion efficace des coûts ainsi que la maîtrise de la qualité, sont les seuls déterminants de leur compétitivités actuelles.

Les petites et moyennes entreprises, des lors qu'elles étaient créées comme solution au chômage de leurs détenteurs, l'innovation est quasiment absente, et cet état de fait ne pourrait être corrigé pour de multiples raisons. La structure interne de ces entreprises n'est pas favorable à l'innovation, la primauté est accordée aux profits à court terme et l'incompétence de leurs dirigeants est indéniable.

L'innovation est un processus collectif et interactif liant un ensemble d'agents économiques. L'appréciation de l'innovation d'une entreprise ne peut être viable sans la prise en considération de ses interdépendances avec l'environnement dans lequel elle évolue. De même, sa compétitivité est à l'image de la compétitivité de l'économie de son pays à l'échelle mondiale. La faible implication de l'entreprise algérienne dans l'innovation atteste de l'inexistence d'une dimension collective de la production du savoir. Une production qui doit être régulé et véhiculé par l'État.

Loin d'admettre que l'État ne fournit pas les efforts nécessaires mais ça demeure insuffisants. Il suffit d'observer les scores obtenus concernant les 16 critères reconnus comme entraves à la compétitivité des entreprises. Pour ne citer que l'inefficacité bureaucratique, son score est de 18,9/20.

Si l'objectif est, de relever la compétitivité des entreprises, il y a lieu d'engager de sérieuses réformes pour améliorer l'image renvoyée au monde sur l'économie. D'autant plus que ce sont les entreprises étrangères, détentrices de la connaissance et du savoir, qui peuvent contribuer efficacement au processus d'innovation par le biais des partenariats noués avec les entreprises algériennes. Si l'environnement des affaires ne les incite nullement à investir en Algérie, les entreprises ne peuvent compter que sur leurs maigres ressources ainsi que leur modeste potentiel en créativité pour être compétitives.

Bibliographie :

- 1- Abedou Abderrahmane, Bouyacoub Ahmed, Kherbachi Hamid, « L'entrepreneuriat en Algérie, 2011, Global Entrepreneurship Monitor », Données de l'enquête GEM 2011
- 2- CNES, "L'économie de la connaissance en Algérie, facteur de développement: quelle stratégie pour l'Algérie?" Alger, 2004
- 3- Chibani-Chih Amina, « L'État compétitif : de la compétitivité des entreprises à la compétitivité des nations », Revue cahiers du POIDEX, Vol 1, n°1, 2012
- 4- Drabenstott Mark, « Universités, innovation et développement régional : l'expérience américaine », Politique et gestion de l'enseignement supérieur, OCDE, Vol 20, n°2, 2008.
- 5- Gacem Soumia, Khebbache Khaled « Le processus d'innovation dans les PME Algériennes », Économie et Management, 2009, p. 2.
- 6- Lounes Houda, « Essai de définition d'un modèle de contrôle de la formation universitaire », Thèse de doctorat en sciences de gestion, École Supérieure du Commerce, Alger, 2017
- 7- Mancer Ilyes, « L'entreprise algérienne et l'innovation : un essai d'analyse », Les Cahiers du CREAD n°98-99 /2011-2012
- 8- Porter Michel, " L'avantage concurrentiel des nations ", Inter Editions, 1993, p. 45
- 9- The Global Competitiveness Report, 2017–2018, World Economic Forum dans www.weforum.org
- 10- www.commerce.gov.dz
- 11- www.dgrsdt.dz
- 12- www.leconews.com